



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE (à diffuser plusieurs fois)

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Un concours est organisé par l'Université de Lomé en vue du recrutement d'étudiants pour l'Ecole Supérieure de Secrétariat de Direction (ESSD) au titre de l'année académique 2017-2018.

L'école prépare des Assistants Administratifs à la licence professionnelle en six semestres dans les spécialités suivantes :

- Entreprises et Administration ;
- Juridique.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat deuxième partie (BAC II) toutes séries confondues vieux d'un an au plus.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ESSD ;
2. une copie légalisée de l'acte de naissance ;
3. une copie légalisée du certificat de nationalité ;
4. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat première partie (BAC I) ou les relevés de notes de la classe de première pour ceux qui n'ont pas passé le baccalauréat première partie ;
5. une copie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat deuxième partie (BAC II) ;
6. une copie légalisée du Diplôme Universitaire (pour les étudiants) ;
7. les attestations justifiant les occupations durant les années écoulées depuis l'obtention du baccalauréat 2^e partie si celui-ci ne date pas de 2017 ;
8. une quittance de droit d'étude de dossier d'un montant de **dix mille (10 000) francs CFA** délivrée par la Comptabilité de l'ESSD, sise sur le Campus Universitaire.

N.B. : L'absence de l'une des pièces susmentionnées entraîne automatiquement le rejet du dossier.

La légalisation peut comporter la mention : « exclusivement valable pour dossier scolaire ».

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé tous les jours ouvrables **du lundi 14 au vendredi 18 août 2017 de 08 heures à 12 heures** au secrétariat de ladite Ecole.

Le concours comportera :

- une épreuve de présélection basée sur l'analyse des dossiers,
- les candidats présélectionnés à l'issue de cette première épreuve seront convoqués le **mardi 29 août 2017 à 07 heures précises pour passer un examen écrit comportant les tests psychotechniques et le Français.**

L'accès à la salle d'examen est soumis à la présentation d'une carte d'identité valide. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **Secrétariat de l'ESSD** (Campus Universitaire) 1 B.P. : 1515 Lomé 1- TOGO.

Lomé, le **28 JUIL 2017**



[Signature]
Professeur Dodzi Komla KOKOROKO